

DESCRIPTION et FIGURES de quelques Aranéides  
nouvelles ou mal connues; et Procédé pour con-  
server à sec ces invertébrés dans les collections;

Par M. LÉON DUFOUR,

Correspondant de l'Institut.

Adonné depuis longues années, et avec un zèle qui tient de l'affection, à la recherche et à l'étude des invertébrés de cette famille, aussi intéressante par son organisation que par son industrie, j'ai déjà publié une partie de mes observations, soit dans les Annales de Bruxelles (1), soit dans celles-ci (2), et je viens aujourd'hui, quoique tardivement, continuer cet hommage à la science.

La difficulté de conserver aux Aranéides leur forme et leur couleur après la mort, afin de pouvoir les soumettre dans le silence du cabinet à une nouvelle étude comparative, est sans contredit la cause qui s'est le plus opposée à la connaissance des espèces, et aux progrès de leur histoire naturelle. Pénétré de cette vérité, à une époque surtout où j'explorais des contrées de la péninsule espagnole, riches dans cette branche de la zoologie, et alors en quelque sorte vierges, je m'attachai à surmonter cette difficulté. L'immersion de ces animaux dans l'esprit-de-vin ou toute autre liqueur conservatrice, était loin de satisfaire aux besoins de l'entomologiste. Il

(1) *Annales générales des Sciences physiques*, t. IV, V, VI (1820).

(2) *Ann. des Sc. nat.*, t. II (1824).

s'agissait de mettre celui-ci à même de placer à chaque instant sous les verres amplifiants les espèces qu'il voulait examiner ; il s'agissait dans l'intérêt de la classification , et dans celui de l'économie du temps , de les colloquer isolément à leur rang dans une collection d'étude ; il s'agissait enfin de posséder les Aranéides dans un état sec et non déformées , comme les insectes en général. Je n'hésite point à avancer que j'ai atteint ce but , et je possède encore aujourd'hui dans mes boîtes des Araignées qui , malgré qu'elles datent de vingt années , sont dans un état parfait de conservation. J'ai fait connaître , il y a dix ans , dans les Annales précitées de Bruxelles , le procédé simple qui m'a réussi. Qu'il me soit permis , dans l'intérêt de la science , de le reproduire ici en le sanctionnant par dix autres années d'expériences confirmatives.

La mollesse des tissus qui entrent dans l'organisation des Aranéides , la faiblesse des articulations de leurs pattes , le mince pédicule qui suspend leur gros abdomen au corselet , exposent ces animaux , après leur mort , à une putréfaction assez prompte , ou à des déformations , des mutilations , qui les rendent méconnaissables. Pour produire une dessiccation qui n'entraîne ni l'altération des formes , ni celle des couleurs , il faut faire rôtir les Aranéides à un degré de chaleur suffisant pour que , sans brûler ni la peau , ni la villosité qui la revêt , il puisse procurer l'endurcissement subit et permanent du foie. Ce dernier organe déterminant , comme je l'ai prouvé , la figure et le volume principal de l'abdomen , fixe par sa solidification ces deux traits essentiels de cette partie du corps. En même temps les tissus articulaires , perdant

l'humidité qui les abreuve, se contractent, se racornissent, et conservent ainsi leur cohésion. Toutefois j'observerai sous ce dernier rapport que, dans les petites espèces délicates, ainsi que dans les grandes, trop immédiatement après leur mue ou non adultes, circonstance qui rend leurs tissus plus abreuvés et moins solides, les tégumens des pattes s'affaissent sur eux-mêmes, et rendent celles-ci plates, de rondes qu'elles étaient.

Pour procéder à ce rôtissement, je me sers d'un verre à quinquet, le plus court possible, dont l'ouverture la plus large est fermée par un bouchon ou rondelle épaisse de liège, sur la surface interne duquel on fiche les épingles qui tiennent les Araignées enfilées par le corselet. L'ouverture opposée du quinquet reçoit aussi une semblable rondelle; mais celle-ci est traversée dans son centre par un tube de roseau formant au dehors une saillie assez grande pour pouvoir être saisi avec la main. Ce tube est destiné à fournir une issue à l'air intérieur, dont la dilatation par la chaleur pourrait, sans cette précaution, faire éclater le verre. Ce soupirail tubulé ne doit pas avoir plus de 3 lignes d'ouverture: car, plus large, il s'opposerait à la concentration du calorique. Le quinquet ainsi disposé, on le présente en le tenant horizontalement d'une main par le tube de roseau, de l'autre par le plus large bouchon, qui doit à cet effet être saillant au dehors, au-dessus de la flamme d'une bougie, ou d'une lampe à esprit-de-vin, ou d'un petit réchaud. Il faut diriger le foyer principal de la chaleur vers le gros bout du quinquet, où sont fixées les Araignées, et rouler d'abord celui-ci au-dessus de la flamme, afin que le verre, graduellement réchauffé partout, ne se brise

point. Les Araignées incluses périssent promptement par l'action de la chaleur, leurs pattes se concentrent vers le corps, l'abdomen se gonfle, et quand une rosée, résultat de l'évaporation des sucs animaux condensés, vient se déposer sur les parois du verre du côté du bouchon tubifère, c'est alors, d'après l'expérience, que les Araignées sont suffisamment rôties. Si, avant l'apparition de cette rosée, on retire du quinquet ces dernières, leur abdomen, quoique dilaté, ne tarde pas à s'affaisser et à se déformer. Il faut donc un coup de feu suffisant pour produire une solidification permanente de l'abdomen, et l'expérience est le meilleur guide pour cela. La plus grosse de nos Aranéides, l'*Epeire diadème*, n'exige pas plus de huit à dix minutes pour être convenablement rôtie. Quelquefois il arrive que l'abdomen, trop brusquement ou trop long-temps chauffé, souffle, éclate et se brise.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

1. *Aranea coarctata*, Araignée étranglée.

(Pl. 10, fig. 1.)

*Thorace ovato-oblongo, utrinque subcoarctato, pedibusque fusco-rufis unicoloribus; abdomine ovato, murino, nigro griseoque variegato; appendicibus textoriis duobus exsertis elongatis acuminatis.*

*Hab. sub lapidibus in Hispania.*

*Long. 5-6 lin.*

Elle a la forme générale du corps de l'*Ar. labyrinthique*; mais elle en diffère par plusieurs traits, ainsi que

par son genre de vie. Son corselet est plus oblong , plus étranglé sur les côtés , que celui des espèces congénères. Il est d'un brun roussâtre uniforme ; mais le dos , qui est assez étroit , a ordinairement une couleur blanchâtre. Les yeux sont disposés absolument comme ceux de l'*Ar. domestique* ; ceux de la série postérieure , les intermédiaires surtout , sont un peu plus grands que les autres. La région oculaire a une teinte noirâtre. Les mandibules sont brunes. Les palpes ont la couleur des pattes , et sont hérissés de quelques poils ; les trois derniers articles sont plus gros , plus courts dans le mâle , et difformes. Les pattes sont de moyenne longueur , roussâtres , hérissées de poils souples , et de loin en loin de quelques piquans raides. Les ongles sont fort petits , pectinés dans leur moitié postérieure , et accompagnés d'un petit crochet ou ongle supplémentaire. L'abdomen est ovoïde , d'un gris obscur tacheté ; et il n'est pas rare qu'il offre à sa région dorsale une double série longitudinale de mouchetures plus claires ; il ne présente pas ces traits anguleux qui s'observent dans l'*Ar. labyrinthique*. Les deux filières supérieures sont remarquables par leur longueur , qui les fait ressembler à une double queue. Elles se composent de deux articles , dont le dernier se termine en pointe.

L'*Araignée étranglée* ne se fabrique point , comme l'*Ar. labyrinthique* , une grande nappe terminée en entonnoir. Je l'ai trouvée assez fréquemment en Espagne , constamment dans les lieux secs , sous les pierres , où elle se tient dans une sorte de tube formé d'une toile fort mince.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

Fig. 1. *Aranea courctata* de grandeur naturelle, et disposition de ses yeux. — *a*, les yeux ; *b*, un ongle considérablement grossi.

2. *Aranea macullulata*, Araignée mouchetée.

(Pl. 10, fig. 2.)

*Thorace ovato, griseo, utrinque lineola longitudinali subdentata, macullisque nigris; oculorum serie postica antrorsum arcuata; abdomine ovato-oblongo desuper macullulis nigris seriatis variegato; appendicibus textoriis duobus exsertis elongatis acuminatis; pedibus subæqualibus pallidis nigro annulatis.*

*Hab. sub lapidibus in Hispaniæ montibus.*

*Long. 2 lin.*

Cette petite et rare espèce ne me paraît pas mentionnée dans les auteurs. La saillie et la forme pointue de ses filières la place dans la même division du genre que la précédente et l'*Ar. labyrinthique*. Son corselet est ovale, très-légèrement comprimé ; il offre de chaque côté de la ligne médiane dorsale une raie noire irrégulière ou comme dentelée, et sur ses bords, près de l'origine des pattes, trois ou quatre mouchetures. La poitrine est marquée de deux lignes noires. Les mandibules sont brunes, les mâchoires ovales-obtuscs, inclinées, la lèvre courte, tronquée, aussi large que longue, les palpes hérissés de quelques poils longs. Les yeux de la série postérieure sont plus grands, plus distans entre eux que ceux de la série antérieure, et dessinent un arc fort léger, dont l'ou-

verture est en avant. L'abdomen, ovale-oblong, obtus et velu, est marqué à sa région dorsale de mouchetures noirâtres, dont le plus grand nombre est disposé en deux séries longitudinales le long de la ligne médiane. Des six filières, deux, longues et pointues, dépassent de beaucoup le bout de l'abdomen; les autres sont courtes et tronquées. Les pattes sont assez longues, pâles, avec des anneaux noirs, dont quatre à la cuisse, un à la rotule, quatre à la jambe, trois au premier article des tarsi, et une tache aux hanches. Leur inégalité de longueur est peu remarquable; cependant la première paire est un peu plus longue, et la troisième un peu plus courte que les autres.

En décembre 1812, je découvris l'*Araignée mouchetée* sous les pierres dans les collines arides du midi du royaume de Valence. Je n'ai vu que la femelle; elle est d'une grande agilité à la course: je ne lui ai reconnu ni toile, ni retraite tubuleuse.

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

Fig. 2. *Aranea macullulata* grossie. — *a*, disposition des yeux; *b*, mesure de sa longueur naturelle; *c*, mâchoires, lèvre et palpe grossis.

3. *Aranea spinicrus*, Araignée jambe épineuse.

( Pl. 10, fig. 3. )

*Cinereo-grisea obscurius macullulata*; thorace ovato, convexo, vix compresso; tibiis quatuor anticis utrinque setis mobilibus rigidis marginatis; appendicibus textoriis brevibus, truncatis.

*Hab. sub lapidibus in aridis Hispaniæ.*

*Long. 4 lin.*

Son corselet est ovale, convexe, peu ou point comprimé sur les côtés, marqué en dessus de quelques mouchetures obscures. Les yeux, tous ronds, égaux entre eux et rapprochés, ont une disposition analogue à celle des autres espèces du genre *Aranea* de M. Latreille. Six d'entre eux forment un arc de cercle dont l'ouverture est postérieure, et les deux autres sont placés sur une même ligne horizontale avec les extrêmes de l'arc. Les mandibules sont verticales, cylindroïdes, les mâchoires droites, assez écartées, armées intérieurement de soies crochues bien prononcées. La lèvre est du double plus courte que les mâchoires, presque aussi large que longue, en ovale tronqué. Les palpes s'insèrent à la base externe des mâchoires. La structure de la bouche de notre Araignée, surtout la verticalité et l'écartement des mâchoires, doivent la placer dans une division particulière du genre. L'abdomen est oblong, à peine déprimé, couvert de quelques mouchetures obscures. Les filières forment un mamelon légèrement saillant, et sont tronquées. Ce dernier trait, qui lui est commun avec quelques autres espèces, pourrait devenir générique. Les pattes ont une longueur moyenne, et sont d'un gris cendré, sans mélange. La quatrième paire semble un peu plus longue que la première. Les jambes des deux premières paires sont armées de chaque côté de leurs bords d'une rangée de six ou sept soies longues, droites, raides, dirigées en avant, appliquées, dans le repos, contre la jambe, et mobiles sur leur base, qui est marquée d'un

point noir : le premier article des tarsi de ces mêmes pattes offre aussi de chaque côté trois soies pareilles. L'existence de ces piquans mobiles à des pattes plus spécialement destinées à la préhension, me porte à penser que cette Araignée a des habitudes qu'il serait curieux de constater par l'observation, et qu'elle est plutôt chasseur et vagabonde qu'essentiellement fileuse.

L'*Araignée jambe épineuse* est très-rare. Je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois, en novembre 1812, sous les pierres dans les montagnes de Moxente, au midi du royaume de Valence.

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

Fig. 3. *Aranea spinicrus* de grandeur naturelle. — *a*, disposition des yeux ; *b*, jambe et tarse d'une patte antérieure grossis ; *c*, mâchoires, lèvre et palpe grossis.

4. *Dolomedes errans*, Dolomède errant.

(Pl. II, fig. 1.)

*Cinereo-albidus immaculatus* ; *thoracis linea dorsali alba* ; *abdomine oblongo postice attenuato*.

*Hab. in arena maritima Hispaniæ.*

*Long. 3 lin.*

Cette espèce a sans doute des rapports avec le *D. mirabilis*, Latr. ; mais elle s'en distingue et par sa taille, qui est beaucoup moindre, et par d'autres caractères. Le corselet est comprimé, en dos d'âne, avec une ligne dorsale d'un blanc tranché. La série postérieure des yeux est disposée en un arc de cercle, dont l'ouverture regarde

en arrière : les yeux de cette série sont plus grands et beaucoup plus distans entre eux que ceux de l'antérieure. Les mâchoires sont ovales, obtuses, inclinées vers la lèvre, qui est petite et arrondie. L'abdomen est d'un cendré blanchâtre uniforme, et sa région dorsale n'est pas plus foncée que le reste. Les pattes ont aussi la nuance du corps. Les deux paires antérieures sont tant soit peu plus longues que la quatrième ; la troisième est la plus courte.

J'ai trouvé cette espèce sur les bords sablonneux de la mer, près de Valence en Espagne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Fig. 1. *Dolomède errant* de grandeur naturelle. — *a*, disposition de ses yeux ; *b*, mâchoires, lèvre et palpe.

5. *Epeira apoclisa*, Epeire apoclise.

( Pl. 11 , fig. 2. )

*E. apoclisa*, Walck., Tabl. des Aran., p. 61.

*Araneus subflavus*, etc., Lister, Aran., p. 24, tab. 1, fig. 1  
( *pessima* ).

L'Araignée à feuille coupée, Geoffr., Ins. par., II, p. 647, Pl. 21,  
fig. 2.

L'Araignée porte feuille, Geoff., *Ib.*, p. 646.

*Aranea umbratica*, Oliv., Encycl. méth., n° 10.

*Ar. foliata*, ej., n° 11.

*Ovata*, thorace rufo-testaceo, pilis supinis albidis subsquamoso; abdomine ovato griseo, supra a medio ad apicem velut foliis duobus sinuato-intersectis postice coeuntibus, maculisque tribus basilaribus

*nigris ; ventre nigro lunulis duabus flavescens ; pedibus breviter nigro pilosis rufo-pallidis obscurius variegatis femoribus basi pallidis , unguibus atris versus medium unidentatis.*

*Hab. in hortis , dumetis.*

*Long. 3-5 lin.*

Cette espèce , assez commune dans nos contrées , et parfaitement décrite , mais mal figurée par Lister , varie suivant son âge pour la figure et l'étendue des taches de l'abdomen. Dans son état adulte , c'est bien celle que Geoffroy a fait connaître sous le nom d'*Araignée à feuille coupée* ; plus jeune , c'est l'*Araignée porte feuille* du même auteur. Le corselet , d'un roux testacé plus ou moins foncé , est revêtu de poils écailleux blancs , tout-à-fait couchés et dirigés en avant , de manière à représenter à la loupe des espèces de stries. Un filet blanchâtre formé par ces mêmes poils plus rapprochés , lui forme très-fréquemment une bordure. Les yeux sont noirs , saillans. Le carré du centre a son côté inférieur un peu plus grand que le supérieur. Les mandibules , tantôt noires , tantôt brunes , sont gibbeuses à leur base , et hérissées de quelques poils blancs. Le crochet est brun et reçu dans sa flexion dans une coulisse bordée à droite et à gauche de trois dents. Les mâchoires , ainsi que la lèvre , sont courtes et très-arrondies. Son abdomen , parfaitement ovale , est tomenteux , mais non hérissé ; son fond est tantôt d'un blanc assez pur , tantôt rous-sâtre ou d'un gris blond ; ce qui rend plus ou moins tranchantes les taches qui ornent sa région dorsale. Depuis le milieu de celle-ci jusqu'à l'anus , il y a deux ru-

bans noirs ou bruns festonnés , confluens en arrière, de manière qu'ils interceptent un espace triangulaire. La base de l'abdomen offre trois taches noirâtres dont les latérales sont parfois réniformes, et dont l'intermédiaire est le plus souvent pointue aux deux bouts. Le ventre est constamment noirâtre au centre avec une tache lunulée jaunâtre de chaque côté. Les pattes, hérissées de quelques poils assez courts, sont roussâtres ou pâles avec quelques bandes plus foncées. Les cuisses sont pâles dans leur moitié postérieure , avec souvent quelques points noirs. Les ongles des tarse sont noirs , médiocrement arqués, munis vers leur milieu d'une dent bien prononcée , puis de quelques petites aspérités.

L'*Epeire apoclise* habite en été et en automne les haies de nos jardins, les palissades, etc. Pour attraper sa proie, elle tend un réseau vertical; tantôt elle en occupe le centre, tantôt elle se tient à l'affût dans un abri ou entre des feuilles, où des fils principaux de son réseau aboutissent pour avertir l'Araignée de ce qui s'y passe.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Fig. 2. *Epeire apoclise* grossie. — *a*, mesure de sa longueur naturelle; *b*, disposition des yeux; *c*, mandibule grossie; *d*, un ongle des tarse considérablement grossi.

6. *Epeira umbraticola*, Epeire ombraticole.

(Pl. 11, fig 3.)

Lat., Gen. Cr. et Ins., t. I, p. 105. (*Synonym. castigand.*)

*Piceo-nigra*, *depressa*, *pubescens*; *thoracis dorso subplano*, *fronte latiuscula*; *oculis lateralibus mediis-*

*que prominentibus; abdomine ovato-triangulari, griseo pubescente linea utrinque flexuosa nigra; dorso scrobiculis octo longitudinaliter biseriatis; ventre lunulis 2 flavescens; pedibus obscurius annulatis.*

*Hab. haud infrequens sub arborum corticibus.*

*Long. 5 lin.*

La dépression de son corps, la saillie de ses yeux latéraux, la largeur de son front et les fossettes orbiculaires de la région dorsale de l'abdomen forment les traits les plus saillans de cette espèce qui, quoiqu'assez commune, n'a été ni bien décrite ni bien figurée. Sa physionomie et son allure souvent latérigrade la rapprochent du genre *Thomise*, auquel il faudrait peut-être la rapporter.

Son corselet est brun, assez luisant, revêtu de poils blancs tout-à-fait couchés et pas assez fournis pour cacher la couleur du fonds. Il est parfois noirâtre à sa partie postérieure. Sa région dorsale est plane. La portion qui représente la tête est plus large que dans beaucoup d'autres espèces, coupée carrément à son bord antérieur, et marquée sur les côtés de deux impressions obliques qui viennent converger à une fossette centrale transversale. Les yeux latéraux sont abrités par une saillie de l'angle antérieur du corselet, et presque contigus. Ceux qui forment le carré du milieu sont plus grands que les latéraux et placés aux angles d'une légère éminence quadrilatère. Les deux antérieurs de ce carré sont un peu plus distans entre eux que les deux postérieurs. Les mandibules sont noirâtres, courtes, robustes, gibbeuses en devant et velues. Leur crochet est reçu dans sa rétraction entre deux rangées de

trois petites dents fort courtes. Les mâchoires sont larges, courtes, arrondies, avec leur bord roussâtre assez épais. La lèvre est courte, arrondie, pareillement roussâtre à son bord.

L'abdomen est ovale-triangulaire déprimé, garni d'un duvet grisâtre bien sensible à la loupe. De chaque côté on voit une ligne festonnée noire bordée en dehors d'un peu de blanc. Les deux lignes convergent en arrière. Quatre paires de fossettes orbiculaires, dont le fond est noir et glabre, s'observent sur le dos de l'abdomen. La seconde paire de ces points ombiliqués est bien plus grande que les autres, et la dernière est fort petite. La région ventrale est noire au centre, et, de chaque côté de ce centre noir, il y a une tache jaune un peu arquée.

Les pattes ont un duvet court, et sont hérissées de quelques piquans ou poils raides: les quatre antérieures sont à peu près égales entre elles, mais bien plus longues et plus fortes que les autres, surtout que la troisième. Leurs cuisses sont noirâtres, les jambes et les tarses plus ou moins brunâtres, avec des annelures plus claires. Les ongles sont finement pectinés. Je ne connais que la femelle.

Je n'ai jamais rencontré l'*Epeire ombraticole* ailleurs que sous l'écorce des arbres, et sa forme déprimée est en effet parfaitement adaptée à ce genre d'habitation. Je doute fort qu'elle se fabrique des réseaux verticaux, comme l'*Epeire diadème*, dans la section de laquelle M. Latreille la place. Cet auteur et M. Walckenaer lui rapportent à tort l'*Aranea cicatricosa* de De Géer; ils n'ont point réfléchi que l'épithète de *globoso*, donnée par ce dernier à l'abdomen de son espèce, l'exclut for-

mellement. Cette erreur de synonymie a vraisemblablement entraîné celle qui est relative au filet de cette arachnide. Olivier, qui paraît avoir connu la véritable *Araignée à cicatrices* de De Géer, en a donné dans l'Encyclopédie une description qui ne cadre point avec celle que je viens d'esquisser.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Fig. 3. *Epeira umbraticola* femelle, un peu plus grande que dans l'état naturel. — *a*, disposition des yeux; *c*, mandibule; *b*, mâchoire, lèvre et palpe; *d*, ongle des tarse fort grossi.

7. *Salticus bivittatus*, Saltique à deux raies.

(Pl. 11, fig. 5.)

*Griseo-albidus, thoracis lateribus, abdominisque fascia utrinque longitudinali atris, palpis niveis, pedibus nigrescentibus pallido variis.*

*Hab. arborum truncos cavos in Hispania.*

*Long. 4 lin.*

Ce n'est pas sans hésitation que je présente ce *Saltique* comme nouveau, et il pourrait bien n'être qu'une variété remarquable du *S. de Rumphius* de M. Latreille. La région dorsale du corselet est plane et d'un gris blanc sans mélange, tandis que ses côtés sont d'un noir profond. Je ne vois pas à son bord antérieur le duvet d'un roux pâle qui s'observe dans le *S. de Rumphius*. Les yeux antérieurs sont bordés de cils noirs bien sailans. Les trois derniers articles des palpes forment une houppe blanche, que la Saltique tient toujours dirigée

en avant, et dans un état de vibration presque continue. Les mâchoires sont ovales-obtuses, inclinées sur la lèvre, qui est ovale-oblongue. L'abdomen est oblong, un peu plus long que le corselet, et déprimé à sa région dorsale; celle-ci offre de chaque côté une raie longitudinale noire bien tranchée, et le dessous est d'un cendré uniforme. Dans le *S. de Rumphius*, le fond de l'abdomen est noir, avec une large raie dorsale grise, dentelée. Les pattes de notre espèce sont assez courtes, les cuisses noires, un peu renflées, propres au saut, les jambes et les tarse avec des anneaux pâles. Les pattes antérieures sont un peu plus grosses que les autres.

J'ai souvent rencontré le *Saltique à deux raies* sur les vieux troncs d'olivier en Espagne. Il se fabrique sous les écorces une espèce de cocon ovale, très-blanc, dans lequel il se renferme pour y subir sa mue.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Fig. 5. *Saltique à deux raies* de grandeur naturelle. — *a*, disposition de ses yeux; *b*, mâchoires, lèvre et palpes.

8. *Dysdera parvula*, Dysdère parvule.

(Pl. 11, fig. 4.)

*Thorace glabro depressiusculo livido nigrescente; mandibulis palpis pedibusque pallide testaceo-rufescentibus; abdomine griseo hispidulo.* Duf., *Ann. des Sc. physiques de Bruxelles*, t. V (1820).

*Hab. sub lapidibus in Hispania.*

*Long. vix 2 lin.*

Lorsqu'en 1820 je publiai dans l'ouvrage précité le signalement de cette petite et rare espèce, j'en avais égaré le dessin, et je l'ai retrouvé depuis. Le genre *Dysdère* ne renfermait alors qu'une seule espèce (la *D. erythrine*), dont j'ai développé les caractères génériques et spécifiques : j'y ajoutai celle-ci ; mais il manquait au complément de son histoire d'en donner une figure, et je la donne aujourd'hui. J'ai saisi pour la représenter l'attitude singulière qu'elle prit lorsque je la surpris dans sa retraite. Ses pattes étaient ployées, croisées entre elles. J'ajouterai à ma description que les yeux de la *D. parvule* ont une disposition un peu différente de celle des yeux de la *D. erythrine*, et plus rapprochée de celle qui est propre à la *Ségestrie*. Ces deux genres ont, comme on sait, beaucoup d'analogie quant à leurs formes extérieures ; mais une distance énorme les sépare lorsqu'on étudie l'appareil important de la respiration, puisque les *Dysdères* ont quatre sacs pulmonaires, et que les *Ségestries* n'en ont que deux. Dans la *D. erythrine*, les yeux décrivent un fer à cheval dont l'ouverture est antérieure, tandis que, dans la *D. parvule*, quatre de ces yeux sont placés en une série transversale, presque droite, et les deux autres, qui sont antérieurs, correspondent à l'intervalle qui sépare dans la série l'œil latéral de l'intermédiaire.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Fig. 4. *Dysdère parvule* grossie, mâle. — *a*, disposition des yeux ;  
*b*, mesure de sa longueur naturelle ; *c*, un palpe séparé, grossi.



Dufour, Léon. 1831. "Descriptions et figures de quelques Arachnides nouvelles ou mal connues et procédé pour conserver à sec ces Invertébrés dans les collections." *Annales des sciences naturelles* 22, 355–371.

**View This Item Online:** <https://www.biodiversitylibrary.org/item/29456>

**Permalink:** <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/34680>

**Holding Institution**

Natural History Museum Library, London

**Sponsored by**

Natural History Museum Library, London

**Copyright & Reuse**

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.